

Présents : Monsieur MOREZ, Madame PACAUD, Monsieur DEVILLE, Madame BOUREL, Monsieur PURKART, Madame BELLANGER, Monsieur COUTRET, Madame BRARD-ROBERT, Monsieur TOURET, Madame COUET, Monsieur OUISSE, Madame PEETERS, Monsieur BOURGUIGNON, Madame PEYSSY, Monsieur GOLHEN, Madame LABARTHE, Madame DUMAS, Madame GAUTREAU, Monsieur CHEREAU, Madame PORCHER, Monsieur BELLIER, Monsieur OSSET, Monsieur GUERIN, Monsieur LEOBON, Madame BUSOM, Madame BUCCO, Madame REY-THIBAUT, Monsieur BERNARDEAU, Madame BEAUD, Monsieur ARNAUD, Madame LE BERRE, Madame VAUDEZ formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

- Monsieur HAURY qui a donné pouvoir à Monsieur GUERIN

Secrétaire : Madame BELLANGER



CREATION TARIFS 2021 POUR LE CENTRE D'HERBERGEMENT

Les travaux concernant le centre d'hébergement au sein du complexe sportif, Avenue de la Guerche sont achevés. Afin qu'il puisse être proposé à la location, vous trouverez ci-dessous les tarifs proposés pour 2021 :

Descriptif	Tarif association brevinoise	Tarif association non brevinoise	Montant pour les particuliers/structures commerciales de Saint-Brevin/CCSE	Montant pour les particuliers et structures commerciales hors CCSE
Tarif nuitée/pers. (avec location draps + couverture)	15 €	22 €	31 €	35 €
Forfait ménage étage (chambres, sanitaires,douches)	350 €	350 €	350 €	350 €
Forfait ménage étage et salles multi activités	226 €	226 €	226 €	226 €
Forfait ménage par appartement	100 €	100 €	100 €	100 €
Forfait ménage cuisine	250 €	250 €	250 €	250 €
Tarif location salle 1 : 150 m2 (matinée, après midi ou soirée)	55 €	70 €	150 €	240 €
Tarif location salle 1 (journée)	128 €	160 €	405 €	684 €
Tarif location salle 2 (200 m2) (matinée, après midi ou soirée)	65 €	80 €	180 €	280 €

Tarif location salle 2 (journée)	156 €	192 €	486 €	798 €
Tarif location cuisine (sans vaisselle)	60 €	75 €	90 €	120 €
Tarif clé sécurisée	100 €	100 €	100 €	100 €
Tarif caution étage	1 200 €	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Tarif caution salles	400 €	400 €	400 €	400 €

Les forfaits ménages seront facturés en cas d'état des lieux de sortie, non concluants.

Une réduction de 25% sera appliquée sur l'ensemble des tarifs (hors forfaits) à partir de la troisième semaine de location, et 35% au-delà de la 4ème semaine.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Adoption par 28 voix pour et 5 abstentions,

Date de la convocation : 08 décembre 2020

Date d'affichage en Mairie : 17 décembre 2020



Le Maire,

Yannick MOREZ